

# SEANCE DU 5 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 avril 2022 à 11h, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Mr le Maire, Christian RUAULT.

Présents : Mmes Brault-Louvet, Desfete, Pichonneau, Gazeau, Labory, MM Courais, Hardouin, Lechat, Moreau C, Bossis, J Moreau, Pecquery.

Absents excusés : Mme Bonnier

Secrétaire : Mme Desfete

Date de la convocation	23/03/2022
Date d'affichage	23/03/2022
Nombre de conseillers.	14

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1er MARS 2022

Le procès-verbal du 1er mars a été adopté à l'unanimité des membres présents.

---

### Projet action sociale

Projet de la Commission Action Sociale à destination des jeunes, en collaboration avec " La Source Ligérienne " destiné à valoriser la place de l'église ou l'entrée du village. Ce projet sera mené pendant les vacances scolaires 2022/2023. Il s'agit d'un projet artistique parents/enfants avec un artiste. Ce projet à long terme donnera lieu à la signature d'une convention après 1 ou deux essais.

Il sera demandé une participation d'1 € par participant, le reste étant à la charge de la commune.

(Exemple à Longué pour un projet de 3 500 €, le reste à charge est de 800 € ).

Le conseil approuve ce projet.

## Achat tracteur

Après étude par la commission Matériel et Équipements divers l'achat d'un nouveau tracteur en remplacement de l'actuel qui n'est plus réparable. Le conseil valide le matériel retenu soit un :

MASSEY modèle 4708 M d'une valeur de 58 500 € HT avant reprise de 13 500 € HT soit un coût net HT de 45 000€.

Le conseil émet un avis favorable pour l'achat de ce matériel.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022
Comité des fêtes	150 €
APE	250 €
Anciens combattants	330 €
Les Guignolos	---
La retraite joyeuse	400 €
Gymnastique	100 €
ONEA	250 €
Les ailes longuéennes	100 €
Est anjou Football club	1 000 €
La bienvenue	600 €
Culture et loisirs	1 200 €
Patrimoines	---
Inter Associations	500 €
Pour rire	---
Défenses des cultures	400 €
Refuge du loup blanc	100 €
Coopérative de l'école	7173 €
SPA	---
CES François Truffaut	300 €
ADMR	500 €
CEG St Joseph	300 €
Resto du Cœur	250 €

Après en avoir délibéré, le conseil valide le versement des subventions aux Associations locales, selon la répartition figurant dans le tableau ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES
--------------------

Délibération SIEML effacement des réseaux télécom du Petits Bois

Total pour la commune : 3 927,20 € HT en Génie civil

Total pour la commune : 2 896,89 € HT pour les Télécom

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité les devis du SIEML pour les montants de 3 927,20 € et 2 896,89 € HT.

Délibération sur la durée d'amortissement SIEML (investissements)

Décide d'amortir de	0 à 25 000 €	sur 1 an
	25 000 à 40 000 €	sur 2 ans
	Plus de 40 000 €	sur 3 ans

Après en avoir délibéré, le conseil valide la modification de l'amortissement des investissements relevant du SIEML.

Repas des Aînés

La date a été fixée au 08 mai

Les élus sont conviés, ainsi que leur conjoint qui paient la même participation que les aînés.

Création d'un poste d'ATSEM

Pour faire suite à la demande de Mme DENIAU, il y a lieu de créer un poste d'ATSEM et de la nommer à ce poste, mais aussi de supprimer le poste d'agent technique qu'elle occupait auparavant.

Après en avoir délibéré, le conseil valide cette création de poste.

Bornage Quartier de la noue

Le Cabinet de géomètres INITIO a présenté un devis de 9 974,79 € HT soit 11 969,64 € TTC pour procéder au bornage des 17 parcelles (dont 6 sont destinées à Maine et Loire Habitat) du quartier de la Noue.

Après en avoir délibéré, le conseil valide le devis du cabinet INITIO pour un montant de 9 974,70 € HT soit 11 969,64 € TTC et lui confie la mission de bornage.

Prochaine réunion le 10/05/2022

# SEANCE DU 16 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 avril 2022 à 11h, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance exceptionnelle au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Mr le Maire, Christian RUAULT.

Présents : Mmes Brault-Louvet, Desfete, Bonnier, Pichonneau, Gazeau, Labory, MM Courais, Hardouin, Lechat, Moreau C, Bossis, Pecquery.

Absents excusés : Moreau J (procuration à D Bossis)

Secrétaire : Mme Desfete

Date de la convocation	13/04/2022
Date d'affichage.	13 /04 /2022
Nombre de conseillers.	14

Ordre du jour :

- Médecine du travail
- Protection fonctionnelle
- Création poste de rédacteur

---

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion au service de la médecine du travail proposée par l'agglomération de Saumur pour un coût maximum de 1 500 €, au profit de agents territoriaux de la commune.

---

Le Conseil Municipal de SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, après en avoir délibéré à l'unanimité :